

du sucre d'érable. L'érable à grandes feuilles pousse sur la côte continentale inférieure du Pacifique et dans l'île Vancouver. Le bois n'est que modérément dur et manque de résistance, mais étant donné que les ressources en bois dur dans la région sont relativement limitées, il a une certaine importance pour la fabrication de meubles et pour des usages particuliers à l'échelle locale. L'érable rouge et l'érable argenté sont des espèces de l'Est. L'érable rouge croît de Terre-Neuve jusque dans l'ouest de l'Ontario, tandis que l'érable argenté se rencontre surtout dans le sud de l'Ontario et le sud-ouest du Québec. Leur bois est moins dur et moins résistant que celui des érables durs et ils ne sont pas importants pour la production de bois en grume. L'érable à Giguère, qui pousse de l'Ontario jusque dans le sud-est de l'Alberta en passant par le sud du Manitoba et de la Saskatchewan, donne un bois tendre, assez léger et de faible résistance. Il est beaucoup utilisé comme brise-vent.

On trouve trois espèces de mélèze au Canada. Deux d'entre elles, le tamarac et le mélèze de l'Ouest, ont une valeur commerciale. Le tamarac croît de Terre-Neuve à la limite Colombie-Britannique — Yukon et s'avance fort loin dans les Territoires du Nord-Ouest. Son bois sert à fabriquer des perches, des poteaux, des pilotis, des boîtes, des caisses et de la pâte à papier. Le mélèze de l'Ouest, qu'on rencontre surtout dans le sud-est de la Colombie-Britannique, est une des sources les plus importantes de bois en grume dans l'Ouest du Canada. Son bois, dur et résistant, est utilisé surtout dans la construction, mais on en fait aussi des parquets, des articles d'ameublement intérieur et extérieur et de la pâte à papier.

Parmi les autres arbres de moindre valeur commerciale il faut mentionner le chêne, le frêne, le hêtre, l'orme et le bois blanc. Si précieux que soit leur bois, on ne l'obtient généralement qu'en quantités limitées. Néanmoins, ces essences ont souvent une grande importance locale et ajoutent beaucoup aux paysages forestiers.

Les essences les plus connues du Canada sont celles qui sont exploitées commercialement, mais toutes ont un rôle à jouer dans le maintien de l'équilibre écologique, le contrôle du ruissellement et la prévention de l'érosion du sol, sans compter qu'elles offrent un habitat à la faune indigène et un lieu de détente et de loisirs aux Canadiens qui veulent en profiter.

#### 10.1.1.4 Utilisation des terres

La Direction générale des terres du ministère de l'Environnement est chargée d'étudier les aspects nationaux de l'utilisation des terres se rapportant à l'aménagement, à la recherche, à la planification et à l'environnement.

L'Inventaire des terres du Canada est un exemple du travail effectué par la Direction de la cartographie et de l'évaluation des terres. Dans le cadre d'une entente fédérale-provinciale, toutes les terres colonisées du Canada ont été classées selon leurs possibilités en ce qui concerne l'agriculture, l'exploitation forestière, les loisirs et la faune. Ces données servent à planifier l'utilisation des terres au niveau régional. Un système informatique a été conçu pour faciliter l'utilisation de ces renseignements aux fins de la planification.

La Direction des études sur l'utilisation des terres et la Direction de la planification de l'utilisation des terres s'intéressent à des questions spécifiques d'intérêt fédéral ou national relativement aux terres et à l'environnement. Les tendances importantes dans l'utilisation des terres, l'effet des programmes fédéraux sur ces tendances, les conséquences pour ce qui concerne la productivité soutenue des ressources du territoire national et les conséquences de la politique d'utilisation des terres reçoivent de plus en plus d'attention. On procède normalement par contacts multidisciplinaires et intergouvernementaux.

#### 10.1.2 Déboisement

Le tableau 10.2 donne le volume annuel du déboisement par la coupe et le feu pour la période décennale de 1963 à 1972. Les principales sources de la production courante de bois au Canada sont les terres de la Couronne affectées à l'exploitation forestière et les boisés privés, qui totalisent 404.8 millions d'acres. Le volume annuel de coupe autorisée de façon à assurer la survivance des forêts a été estimé à 8,481 millions de pieds cubes en 1968. Pour la décennie de 1963 à 1972, le volume annuel de déboisement par la coupe a été d'environ 4,000 millions de pieds cubes, soit environ la moitié de la coupe autorisée. Outre la coupe et le feu, d'autres facteurs tels que les insectes, les maladies et la mort naturelle contribuent largement à dépeupler les forêts, mais on ne possède pas d'estimations valables de ces pertes, matérielles ou économiques.

Il existe un surplus considérable de bois au Canada bien qu'il y ait, dans certaines régions et pour certaines espèces, des pénuries auxquelles on pourrait remédier par l'emploi accru des